



Date: 26 juin 2020

Titre: Remplacement des pellicules de sécurité pour fenêtre, Riyad, Arabie saoudite

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 20-166102

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

Questions & Réponses # 3

- Q15.** « je vois qu'il y a un consulat à Djeddah. Est-ce que les travaux de remplacement de pellicule doivent inclure ce consulat? Si non, est-ce que tous les immeubles sont dans le même secteur du quartier des ambassades? »
- R15.** Non, le film ne doit être installé que dans le quartier du personnel, conformément à l'annexe « C » de l'énoncé des travaux. Les logements du personnel sont situés à environ 2 km de l'ambassade du Canada.
- Q16.** « Est-ce que nous devons obtenir un visa spécial ou particulier de l'Arabie Saoudite, pour effectuer des travaux pour la Canada dans ce pays? »
- R16.** Oui, un VISA est requis et l'ambassade du Canada soutiendra le processus de demande.
- Q17.** « Ci-joint sont les films alternatifs que nous aimerions offrir. Veuillez indiquer s'ils seront acceptés. »
- R17.** Les exigences relatives aux matériaux de substitution seront approuvées si les produits satisfont ou dépassent les critères techniques énoncés aux points 5.1 et 5.2 de l'énoncé des travaux. Il incombera aux soumissionnaires de s'assurer que tout produits alternatifs qu'ils souhaitent utiliser respecte ou dépasse les exigences. Les spécifications du produit 3M ont été fournies à titre d'exemple de produit qui répond aux exigences du gouvernement du Canada, et les soumissionnaires n'ont pas nécessairement besoin d'utiliser ce produit.
- Q18.** « Si le prix de l'offre est supérieur à 100 000,00 \$, est-ce qu'un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux sera requis pour ce projet ? »
- R18.** Non, ce n'est pas requis.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.